
BULLETIN TRIMESTRIEL N°10

LE CHÔMAGE DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

FIN SEPTEMBRE 2005

SOMMAIRE

Principaux résultats	2
Evolution du nombre de demandeurs d'emplois	3
Evolution selon le type de priorité.....	4
Le chômage de longue durée.....	4
Evolution selon les caractéristiques des demandeurs	5
Analyse par zone d'emploi	6

Les tableaux et graphiques

Tableau 1 : Nombre de demandeurs d'emploi handicapés fin septembre 2005 et évolution depuis fin septembre 2004	3
Graphique 1 : Evolution du nombre de demandeurs d'emploi handicapés de fin septembre 2001 à fin septembre 2005	3
Tableau 2 : Les demandeurs d'emploi handicapés selon leur catégorie ANPE fin septembre 2005 et évolution depuis fin septembre 2004.....	3
Tableau 3 : Les demandeurs d'emploi handicapés selon le type de reconnaissance du handicap fin septembre 2005 et évolution depuis fin septembre 2004	4
Tableau 4 : Les demandeurs d'emploi handicapés selon l'ancienneté d'inscription fin septembre 2005 et évolution depuis fin septembre 2004.....	4
Tableau 5 : Les demandeurs d'emploi handicapés selon leurs caractéristiques démographiques fin septembre 2005 et évolution depuis fin septembre 2004 5	
Tableau 6 : Les demandeurs d'emploi handicapés selon la zone d'emploi fin septembre 2005 et évolution depuis fin septembre 2004	6
Carte 1 : Part du public handicapé sur l'ensemble des DEFM à l'échelle des zones d'emploi fin septembre 2005	6

L'Observatoire Régional Formation Insertion Professionnelle des travailleurs Handicapés (OREFIPH) d'Alsace réalise, avec ce bulletin, le suivi trimestriel des données de chômage des travailleurs handicapés (bénéficiaires de la loi de 1987 : voir encadré explicatif en page 4).

Cette publication vient en complément à l'analyse réalisée dans le rapport annuel de l'OREFIPH Alsace qui a été publié à l'occasion de la semaine de l'emploi des travailleurs handicapés (novembre 2005).

Ce bulletin concerne les demandeurs d'emploi fin septembre 2005 et étudie les évolutions depuis fin septembre de l'année précédente.

Principaux résultats

Les demandeurs d'emploi handicapés

Fin septembre 2005, on dénombre en Alsace 8 051 demandeurs d'emploi handicapés (bénéficiant de la loi de 1987 - voir encadré page 4).

Ce document s'intéresse plus particulièrement aux 6 886 demandeurs d'emplois handicapés classés en catégories 1 à 3 par l'ANPE (immédiatement disponibles et actuellement sans emploi : voir encadré page 3).

Les demandeurs d'emploi handicapés représentent 8,2 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi en Alsace (en catégorie 1 à 3). Leur proportion est toujours plus forte dans le Haut-Rhin (9,2 %) que dans le Bas-Rhin (7,4 %). Pour mémoire, on peut rappeler que depuis le début de l'année 2004, le taux de chômage est plus élevé dans le département du Haut-Rhin que dans celui du Bas-Rhin¹.

Leur évolution globale

Entre septembre 2000 et septembre 2005², le nombre de demandeurs d'emploi handicapés a augmenté de 78 % dans le Bas-Rhin (contre 49 % d'augmentation pour l'ensemble du public) et de 77 % dans le Haut-Rhin (67 % pour l'ensemble des demandeurs).

Entre septembre 2004 et septembre 2005 : le nombre total de DEFM a peu augmenté dans le Bas-Rhin (+1 %), alors que celui des demandeurs d'emplois handicapés continue à croître (+9 %). Sur la même période, le nombre de demandeurs handicapés a augmenté de 5 % dans le Haut-Rhin, contre 3 % pour l'ensemble des DEFM.

Des caractéristiques relativement inchangées

Les personnes reconnues par la COTOREP représentent toujours une large majorité des demandeurs d'emploi pouvant bénéfi-

cier de la loi de 1987 (92 % avec celles qui sont en instance de reconnaissance).

Fin septembre 2005, les demandeurs d'emploi handicapés cumulent toujours les obstacles à l'embauche : plus âgés en moyenne (17 % des demandeurs de plus de 50 ans sont handicapés), ils sont moins qualifiés et ont un niveau de formation plus bas. Leur poids est important dans le BTP (plus de 13 % des demandeurs d'emploi ayant travaillé dans le BTP sont reconnus comme handicapés).

Les demandeurs d'emploi handicapés sont durement touchés par le chômage de longue durée. Fin septembre 2005, 46 % d'entre eux recherchent un emploi depuis plus d'un an (contre 29 % pour les autres demandeurs d'emploi), leur nombre est en hausse de 13 % depuis septembre 2004.

L'évolution selon les caractéristiques des demandeurs

Si l'augmentation du nombre des demandeurs d'emploi handicapés est globalement de 7 % en Alsace, leur hausse est plus importante pour certaines sous-populations : c'est le cas en particulier pour les personnes de 50 ans ou plus (+17 %), les ouvriers et employés non qualifiés (respectivement +12,6 % et +10,9 %) ainsi que les demandeurs issus du BTP (+13 %).

L'analyse des données à l'échelle des zones d'emploi

En Alsace, les trois zones d'emploi les plus importantes (Strasbourg, Colmar et Mulhouse), regroupent à elles seules 63 % des demandeurs d'emploi handicapés. Si Strasbourg se distingue par une proportion de travailleurs handicapés parmi les demandeurs d'emploi inférieure à la moyenne régionale (6,7 % contre 8,2 %), les proportions sont plus importantes dans les zones de Colmar (10,5 %) et Mulhouse (8,7 %).

¹ Pour plus de détails voir : MONNIN L. (2005) "Chômage : la plus forte hausse des régions", Chiffres pour l'Alsace, n°10, pp 34-35.

² Les données dont nous disposons pour étudier l'évolution du nombre de demandeurs d'emploi handicapés ne sont pas corrigées de variations saisonnières. C'est pourquoi nous n'étudierons que des évolutions "de septembre à septembre".

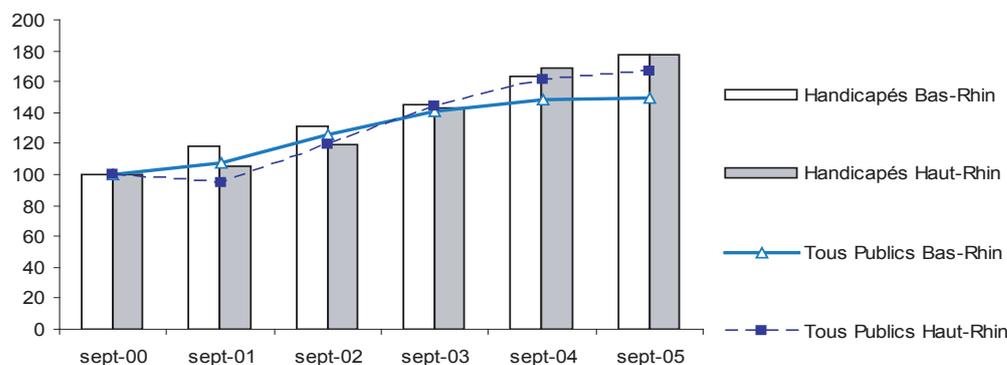
Evolution du nombre de demandeurs d'emplois (catégories 1 à 3)

Tableau 1 : Nombre de demandeurs d'emploi handicapés (cat. 1 à 3) fin septembre 2005 et évolution depuis fin septembre 2004

	Demandeurs d'emploi handicapés		Tous publics		Part des TH parmi l'ensemble des DEFM
	Nb	Evo. depuis sept. 2004	Nb	Evo. depuis sept. 2004	
Bas-Rhin	3 633	+8,7%	48 849	+0,8%	7,4%
Haut-Rhin	3 253	+4,6%	35 459	+3,2%	9,2%
Alsace	6 886	+6,7%	84 309	+1,8%	8,2%

Source : DRTEFP

Graphique 1 : Evolution du nombre de demandeurs d'emploi handicapés (cat. 1 à 3) de fin septembre 2000 à fin septembre 2005



Source : DRTEFP

Tableau 2 : Les demandeurs d'emploi handicapés selon leur catégorie ANPE fin septembre 2005 et évolution depuis fin septembre 2004

	Bas-Rhin				Haut-Rhin				Alsace			
	Nb	%	Evo. depuis sept. 2004	% des DEFM tous publics	Nb	%	Evo. depuis sept. 2004	% des DEFM tous publics	Nb	%	Evo. depuis sept. 2004	% des DEFM tous publics
Catégorie 1	2 119	50%	+8%	5,7%	1 820	48%	+3%	6,5%	3 939	49%	+5%	6,0%
Catégorie 2	1 232	29%	+7%	17,5%	1 163	31%	+3%	21,4%	2 395	30%	+5%	19,2%
Catégorie 3	282	7%	+26%	6,5%	270	7%	+26%	12,7%	552	7%	+26%	8,6%
Catégorie 4	113	3%	+33%	5,0%	144	4%	+0%	7,7%	257	3%	+12%	6,2%
Catégorie 5	204	5%	+76%	14,8%	113	3%	+55%	16,2%	317	4%	+68%	15,2%
Catégorie 6	202	5%	-6%	3,1%	174	5%	+2%	3,1%	376	5%	-2%	3,1%
Catégorie 7	69	2%	-27%	7,0%	61	2%	-16%	8,7%	130	2%	-22%	7,7%
Catégorie 8	53	1%	nd	3,3%	32	1%	nd	4,2%	85	1%	+0%	3,6%
Total	4 274	100%	+9%	6,9%	3 777	100%	+6%	9,2%	8 051	100%	+7%	7,5%

Source : DRTEFP

Définition des catégories de demandeurs d'emploi définies par l'ANPE

- Catégorie 1** : sans emploi, immédiatement disponible, recherchant un emploi à temps plein
- Catégorie 2** : sans emploi, immédiatement disponible, recherchant un emploi à temps partiel
- Catégorie 3** : sans emploi, immédiatement disponible, recherchant un emploi temporaire
- Catégorie 4** : sans emploi, recherchant un emploi à temps plein mais non immédiatement disponible
- Catégorie 5** : ayant un emploi, recherchant un autre emploi à temps plein
- Catégorie 6** : en activité réduite, recherchant un emploi à temps plein
- Catégorie 7** : en activité réduite, recherchant un emploi à temps partiel
- Catégorie 8** : en activité réduite, recherchant un emploi temporaire

Evolution selon le type de reconnaissance du handicap (catégories ANPE 1, 2 et 3*)

Tableau 3 : Les demandeurs d'emploi handicapés (catégories ANPE 1, 2 et 3*) selon le type de reconnaissance du handicap (fin septembre 2005 et évolution depuis fin septembre 2004)

	Bas-Rhin			Haut-Rhin			Alsace		
	Nb	%	Evo. depuis sept. 2004	Nb	%	Evo. depuis sept. 2004	Nb	%	Evo. depuis sept. 2004
Cotorep A	1 753	48%	+10%	445	14%	+2%	2 198	32%	+8%
Cotorep B	1 282	35%	+9%	1 929	59%	+2%	3 211	47%	+5%
Cotorep C	79	2%	-4%	318	10%	+21%	397	6%	+15%
Instance Cotorep	118	3%	-3%	367	11%	+17%	485	7%	+11%
Pension d'invalidité	293	8%	+13%	145	4%	-8%	438	6%	+5%
Rente AT/MP	58	2%	+2%	22	1%	-4%	80	1%	+0%
Mutilés de guerre **	50	1%	+0%	27	1%	-23%	77	1%	-9%
Total	3 633	100%	+9%	3 253	100%	+5%	6 886	100%	+7%

Source : DRTEFP

* Personnes immédiatement disponibles, cherchant un travail à temps plein, à temps partiel ou un travail temporaire

** y compris veuves et orphelins de guerre

Les catégories de handicapés reconnus par la loi de 1987

- Les travailleurs reconnus handicapés par la COTOREP ; ces derniers sont classés selon la gravité de leur handicap en 3 catégories (A : handicap léger, B : handicap modéré, C : handicap lourd). Depuis 2001, les statistiques tiennent également compte des personnes dont la demande de reconnaissance est en instance à la COTOREP.
- Les victimes d'accidents du travail ou de maladies professionnelles ayant entraîné une incapacité permanente d'au moins 10 % et percevant une rente d'un organisme de protection sociale obligatoire (Sécurité Sociale ou autre régime).
- Les invalides pensionnés : les titulaires d'une pension d'invalidité attribuée au titre d'un régime de protection sociale obligatoire ou au titre des dispositions régissant les agents publics, s'il y a réduction des deux tiers de la capacité de travail.
- Les mutilés de guerre ou assimilés : les titulaires d'une pension militaire d'invalidité, les veuves et orphelins de guerre ainsi que les femmes d'invalides internés pour aliénation mentale imputable à un fait de guerre.

Le chômage de longue durée (catégories ANPE 1, 2 et 3*)

Tableau 4 : Les demandeurs d'emploi handicapés (catégories ANPE 1, 2 et 3*) selon l'ancienneté d'inscription (fin septembre 2005 et évolution depuis fin septembre 2004)

	Bas-Rhin				Haut-Rhin				Alsace			
	Nb	%	Evo. depuis sept. 2004	% des DEFM tous publics	Nb	%	Evo. depuis sept. 2004	% des DEFM tous publics	Nb	%	Evo. depuis sept. 2004	% des DEFM tous publics
Moins de 6 mois	1 214	33%	+5%	5,1%	1 078	33%	+0%	6,4%	2 292	33%	+3%	5,6%
De 6 mois à moins de 1 ans	792	22%	+9%	7,9%	627	19%	-9%	8,5%	1 419	21%	+0%	8,2%
Chômeurs de longue durée	1 627	45%	+12%	10,9%	1 548	48%	+15%	13,9%	3 175	46%	+13%	12,2%
1 à moins de 2 ans	886	24%	+1%	9,5%	811	25%	+9%	11,5%	1 697	25%	+5%	10,4%
2 à moins de 3 ans	407	11%	+14%	11,9%	371	11%	+9%	14,8%	778	11%	+12%	13,2%
3 ans et plus	334	8%	+53%	15,6%	366	11%	+36%	23,1%	700	10%	+43%	18,8%
Total	3 633	100%	+9%	7,4%	3 253	100%	+5%	9,2%	6 886	100%	+7%	8,2%

Source : DRTEFP

* Personnes immédiatement disponibles, cherchant un travail à temps plein, à temps partiel ou un travail temporaire

Evolution selon les caractéristiques des demandeurs (catégories 1, 2 et 3*)

Tableau 5 : Les demandeurs d'emploi handicapés (catégories ANPE 1, 2 et 3*) fin septembre 2005 selon leurs caractéristiques sociodémographiques (sexe, âge, niveau de formation, qualification, secteur d'activité du dernier employeur)

	Bas-Rhin				Haut-Rhin				Alsace			
	Nb	%	Evo. depuis sept. 2004	% des DEFM tous publics	Nb	%	Evo. depuis sept. 2004	% des DEFM tous publics	Nb	%	Evo. depuis sept. 2004	% des DEFM tous publics
Sexe												
Hommes	2 059	57%	+8%	9,1%	1 791	55%	+4%	10,9%	3 850	56%	+6%	9,9%
Femmes	1 574	43%	+10%	6,0%	1 462	45%	+5%	7,7%	3 036	44%	+7%	6,7%
Age												
Moins de 25 ans	180	5%	+2%	1,9%	124	4%	-2%	1,7%	304	4%	+0%	1,8%
25 à 49 ans	2 244	62%	+7%	7,0%	2 092	64%	+4%	9,2%	4 336	63%	+6%	7,9%
50 ans ou plus	1 209	33%	+13%	16,4%	1 037	32%	+6%	18,9%	2 246	33%	+10%	17,4%
Niveau de formation**												
Niveaux Vbis et VI	1 353	37%	+3%	13,0%	1 244	38%	+1%	15,6%	2 597	38%	+2%	14,1%
Niveau V	1 635	45%	+13%	8,7%	1 512	46%	+8%	9,6%	3 147	46%	+11%	9,1%
Niveau IV	344	9%	+7%	4,5%	329	10%	+5%	5,8%	673	10%	+6%	5,1%
Niveaux I à III	288	8%	+14%	2,8%	160	5%	-2%	3,0%	448	7%	+8%	2,8%
Non renseigné	13	0%	nd	0,8%	8	0%	nd	1,1%	21	0%	+62%	0,9%
Qualification												
Ouvrier non qualifié	877	24%	+4%	11,7%	823	25%	+1%	13,8%	1 700	25%	+3%	12,6%
Ouvrier qualifié	476	13%	+15%	7,8%	467	14%	-1%	9,2%	943	14%	+6%	8,5%
Employé non qualifié	1 246	34%	+8%	10,4%	1 019	31%	+12%	11,7%	2 265	33%	+10%	10,9%
Employé qualifié	795	22%	+12%	5,7%	753	23%	+3%	6,9%	1 548	22%	+8%	6,3%
TAM et cadres***	227	6%	+5%	2,8%	186	6%	+2%	4,3%	413	6%	+3%	3,3%
Non renseigné	12	0%	nd	1,0%	5	0%	nd	0,9%	17	0%	nd	0,9%
Secteur d'activité												
Agriculture, sylviculture, pêche	77	2%	+4%	7,9%	70	2%	-16%	9,9%	147	2%	-6%	8,7%
Commerce	405	11%	+4%	5,4%	417	13%	+1%	7,5%	822	12%	+2%	6,3%
BTP	391	11%	+9%	12,9%	306	9%	+1%	14,3%	697	10%	+5%	13,5%
Industrie	802	22%	+3%	8,3%	776	24%	+9%	9,5%	1 578	23%	+6%	8,9%
Services	1 852	51%	+11%	7,9%	1 598	49%	+4%	9,8%	3 450	50%	+7%	8,6%
Non renseigné	106	3%	+56%	2,6%	86	3%	+48%	3,3%	192	3%	+52%	2,9%
Total	3 633	100%	+9%	7,4%	3 253	100%	+5%	9,2%	6 886	100%	+7%	8,2%

Source : DRTEFP

* Personnes immédiatement disponibles, cherchant un travail à temps plein, à temps partiel ou un travail temporaire

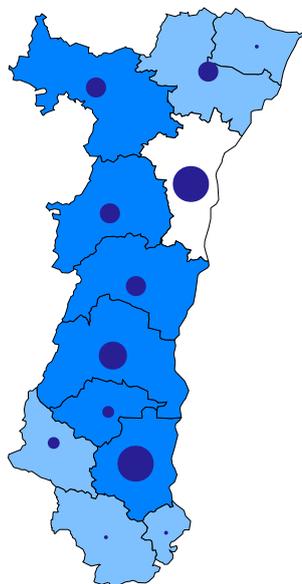
** Niveaux Vbis et VI : 1er cycle, 1er degré / Niveau V : CAP, BEP / Niveau IV : BAC, BTN, BT, BP / Niveaux I à III : Bac+2 et plus

*** TAM : Techniciens et agents de maîtrise

**** Secteur d'activité du dernier employeur

Analyse par zone d'emploi (catégories 1 à 3)

Les demandeurs d'emploi handicapés fin septembre 2005 selon la zone d'emploi



Nombre de demandeurs d'emploi handicapés

- 162 - 187
- 188 - 261
- 262 - 415
- 416 - 803
- 804 - 2010

Proportion des travailleurs handicapés parmi les DEFM

- Inférieure à la moyenne régionale
- Equivalente à la moyenne régionale
- Supérieure à la moyenne régionale

	Nb	%	évo. depuis sept. 2004	% des DEFM tous publics
WISSEMBOURG	161	2%	+10%	8,1%
STRASBOURG	2 010	29%	+10%	6,7%
GUEBWILLER	261	4%	+14%	11,0%
THANN-CERNAY	234	3%	-2%	8,8%
MULHOUSE	1 520	22%	+7%	8,7%
SAINT-LOUIS	177	3%	+2%	7,1%
ALTKIRCH	187	3%	+7%	8,0%
HAGUENAU - NIEDERBRONN	415	6%	+5%	7,4%
SAVERNE - SARRE-UNION	367	5%	+5%	9,4%
MOLSHEIM - SCHIRMECK	338	5%	+10%	9,2%
COLMAR - NEUF-BRISACH	803	12%	+1%	10,5%
SELESTAT - SAINTE-MARIE-AUX MINES	407	6%	+5%	9,5%
Total	6 733	100%	+7%	8,2%

Source : DRTEFP

* Personnes immédiatement disponibles, cherchant un travail à temps plein, à temps partiel ou un travail temporaire

L'OREFIPH Alsace est une mission d'observation pilotée conjointement par l'Etat (Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales, Direction Régionale du Travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle), la Région Alsace, l'Agence Nationale pour l'Emploi (Direction Régionale d'Alsace) et l'AGEFIPH (délégation régionale Alsace).

Ses travaux s'inscrivent dans le cadre de l'observation régionale de l'emploi de la population handicapée, coordonnée par l'AGEFIPH à l'échelle nationale (une vingtaine d'observatoires régionaux sont actuellement en fonction sur l'ensemble du territoire national).

La réalisation technique des travaux d'études de l'OREFIPH a été confiée à l'Observatoire Régional de la Santé d'Alsace (ORSAL), avec le soutien de l'Observatoire Régional Emploi et Formation (OREF) et du Centre Régional pour l'Etude et l'Action en faveur des personnes Inadaptées (CREAI).

L'ensemble des travaux de l'OREFIPH est accompagné par un comité technique composé des professionnels et producteurs de données du champ de l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés.

Ce bulletin a été réalisé par :
Observatoire Régional de la Santé d'Alsace (ORSAL)

4, rue de Lausanne 67000 STRASBOURG ■ Tél. 03 88 36 53 12 ■ Fax 03 88 35 60 82

e-mail : info@orsal.org

site internet : www.orsal.org